

# « S'en foutre de quelqu'un ou de quelque chose » : la problématique d'une surcharge syntaxique

---

Séraphin Konan KOUAKOU

[kouakoukseraphin@yahoo.fr](mailto:kouakoukseraphin@yahoo.fr)

Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

**Abstract:** In the real case of communication, speakers use concomitantly the pronoun « in » and the preposition « of » which belongs to a pronominalized prepositional syntagm. By doing so, they create a kind of overload in the syntactic organization of the sentence. From a generative grammar perspective, we have shed some light on this linguistic phenomenon, which tends to normalize in a French-speaking country like Cote d'Ivoire. This way of using these two classes of words remains at the superfluous limit, that is to say, it has an impact on the grammatical norm.

**Keywords:** *pronominalization, pronoun, preposition, norm, syntax, overload.*

## Introduction

Doit-on admettre qu'une phrase à l'intérieur de laquelle se trouve la séquence « s'en foutre de », « m'en foutre de », etc. fasse bon office avec le bon usage de la langue de Molière ? Voilà toute une problématique qui se trouve posée à travers cet article que nous intitule « *S'en foutre de quelqu'un ou de quelque chose : la problématique d'une « surcharge » syntaxique* ». En effet, l'on entend souvent des locuteurs en situation réelle de communication en Côte d'Ivoire dire : « Je m'en fous de ce colloque » (Un étudiant de l'Université Félix Houphouët-Boigny) ou « je m'en fous de lui » (Un élève du secondaire.) ou en encore « je m'en fous de quelqu'un » (Shado Christ, artiste chanteur du coupé-décagé), etc. Du point de vue syntaxique, la préposition « de » qui introduit dans ces phrases, soit un groupe nominal « ce colloque », soit un pronom « lui » ou « quelqu'un » occupe une place de « trop » parce que d'une part, c'est la pronominalisation *de+ le groupe nominal* (ce colloque) qui engendre le pronom « en » et d'autre part, celle de « quelqu'un » ou *de+ un nom animé* (exemple : Koffi) donne *de+ lui* : je me fous de Koffi (je me fous de lui). Ces locuteurs, en utilisant ces deux parties du discours de cette manière, semblent méconnaître la règle relative à la pronominalisation de *de+ ces classes grammaticales* sus indiquées.

Eu  gard   ce qui pr c de, peut-on admettre l'utilisation concomitante du pronom « en » et de la pr position « de » dans les m mes structures phrastiques ? Dans quels cas cela est-il possible ou non ? Aussi ce comportement linguistique n'est-il pas symptomatique d'une « surcharge » syntaxique ? Pour r pondre   toutes ces questions, la th orie structuraliste dans la perspective de la grammaire g n rative sera privil gi e car il s'agira de d crire des ph nom nes linguistiques observ s   travers des  crits, des prises de parole, des conversations entre locuteurs dans cette  tude   l'aide de repr sentations arborescentes. La d marche convoquera successivement quelques propri t s syntaxiques de « de » et de « en » en tant que pr positions, l'usage de « en » pronom et l'incompatibilit  d'utilisation de ces deux classes supra relev es dans une m me structure de phrase.

### 1. Quelques propri t s syntaxiques de *de* et *en* pr position

Cette section se penchera sur quelques caract ristiques syntaxiques et quelques r les que jouent ces deux parties du discours dites classes invariables dans une phrase. Dans leur classification, *de* et *en* n'appartiennent pas   la m me classe en d pit de leur propri t  d'invariabilit . L'un est pr position et l'autre, pronom. Cependant, *en*, de par sa place<sup>1</sup> ou de par sa position<sup>2</sup> dans une phrase, peut jouer le r le de pr position.

Selon G. Maurice (1993 : 1476), une pr position est un mot invariable qui  tablit un lien de subordination entre des mots ou des syntagmes. Le r gime de la pr position est l' l ment subordonn  qu'elle rattache au mot compl t . Pour RL.Wagner et J.Pinchon (1986 : 441), elle ne joue dans la phrase qu'un r le de struments, c'est- -dire qu'elle explicite le rapport syntaxique de deux termes qui, eux, assument une fonction. Il est possible qu'une pr position soit compos e de plusieurs mots souvent s par s dans l' criture. Dans ce cas, on parle de locution pr positive (  cause de). Il y a parfois un trait d'union dans l'orthographe de la locution pr positive (par-del ). Il arrive que la pr position soit utilis e pour des fonctions qui, normalement, se passent de pr position :  pith te, apposition, attribut, sujet, compl ment d'objet direct. Ce genre de pr position est appel  pr position vide (rien *de* nouveau   Abidjan, La ville *de* Bouak ). Ainsi, il existe plusieurs types de pr positions ( , de, apr s, en, hormis, avec, etc.) Cependant, uniquement les pr positions *de* et *en*, pour des besoins d'analyse dans notre travail, retiendront notre attention dans cette s quence consacr e   l'usage normatif de ces pr positions.

#### 1.1. L'usage de « de » comme pr position

La pr position *de* sert   construire diff rentes sortes d'infinitif. Par exemple, pour construire un infinitif en fonction de pr dicat (Et l' tudiant *de* me r pondre), on peut utiliser la pr position *de*. Elle peut servir aussi   construire un infinitif assumant la fonction de th me, de propos, dans une s rie de phrases o  le pr dicat est ant pos  (Il m'arrive *de* dire...). L'infinitif peut  tre compl ment d'un substantif ou d'un adjectif (Il a envie *de* manger, Il est m content *d' tre* en prison).

Un autre r le assign    la pr position *de* est celui d'aider   la construction d'autres classes grammaticales. Ainsi leur association entra ne des fonctions grammaticales selon leur position dans la phrase :

- L'adverbe ;

Dans ce cas, le groupe *de+* adverbe assume la fonction de compl ment circonstanciel (*De* loin les  tudiants aper oivent les forces de l'ordre.).

---

<sup>1</sup> La place est relative   la propri t  syntaxique d'un  l ment linguistique dans la phrase.

<sup>2</sup> La position d termine la fonction de cet  l ment dans la phrase.

- L'adjectif ;

Le groupe *de* + adjectif assume la fonction d'attribut (Il le traite *de* fainéant.).

- Un substantif non déterminé ;

L'association assume la fonction de complément circonstanciel : de temps (*De* jour comme *de* nuit, nous travaillons.), de cause (*De* dépit, il s'est retiré.) de manière (*de* sang-froid, il prend la parole), (*De* caractère, il est très enfant.) ou la fonction de complément déterminatif. Ce type de construction diffère du précédent par le fait que le groupe *de*+ *substantif* (sans déterminant spécifique) tend à constituer une unité lexicale avec le terme qui le précède (Une tasse *de* thé).

- Un substantif spécifiquement déterminé.

Le groupe assume la fonction de complément circonstanciel : de temps (*de* toute la nuit, il n'a pas dormi), de lieu (Du « de le » fond de l'horizon, accourt la furie) de manière (*De* toutes ses forces, il dégage le ballon), etc.

Qu'en est-il de *en* pris comme préposition ?

## 1.2. L'usage de « en » comme préposition

*En*, en tant que préposition, joue plusieurs rôles dans une phrase. Ainsi R.L. Wagner et J. Pinchon, (1986 : 474) déterminent plusieurs fonctions de la préposition « en ». Entre autres rôles joués par cette classe mixte, elle sert à construire un participe ou un terme autre qu'un substantif déterminé spécifiquement. On a par exemple dans le premier rôle le cas du gérondif (*Les étudiants arrivent à l'Université de Cocody en chantant.*). *En* introduit le participe présent du verbe du premier groupe « chanter ».

Dans son second rôle, « en préposition » a plusieurs fonctions. Soit, il assume la fonction de compléments circonstanciels (*En* Côte d'Ivoire, les étudiants sont en grève.), soit la fonction de compléments déterminatifs (Nous croyons *en* Dieu.).

Dans certaines constructions, l'emploi de la préposition *en* résulte d'une tradition. L'usage exclusif de *en* est obligatoire. C'est le cas des tours locutionnels tels que (être *en* peine de..., être *en* surnombre... agir *en* cachette, *en* catimini, etc.)

D'autres emplois de la préposition *en* alternent avec une autre préposition ou bien le groupe *en* + complément alterne avec la construction directe. On a les compléments circonstanciels de temps, de manière, de lieu (*en* juin, nous serons *en* vacances, nous irons *en* avion, Il fait bon vivre *en* Côte d'Ivoire), etc.

Par ailleurs, on peut faire usage de la préposition *en* dans les cas suivants :

- Devant un nom sans article défini ;

Il est *en* prison.

- Dans quelques expressions précédées d'un article défini ;

C'est un expert *en* la matière.

- Dans quelques locutions adverbiales ou prépositives.

Nous sommes arrivés *en* même temps.

Voilà déterminés succinctement quelques propriétés syntaxiques et fonctions des prépositions *de* et *en*. Essayons de voir quand est-ce que *en* est utilisé comme pronom car ce morphème a la particularité de changer de classe grammaticale en fonction de son usage.

## 2. L'usage de « en » pronom

*En*, adverbe   l'origine  tait appel  mot de reprise tout comme le pronom *y*. Il joue en fran ais le r le de pronom sauf lorsqu'il entre dans une locution. Par exemple dans la phrase « Il *en* impose. ». Bien qu' troitement li  au verbe dans une phrase, il peut avoir une fonction aussi bien li  au verbe que par rapport   une autre classe grammaticale : nom, adjectif, pronom et peut aussi entrer dans une locution.

Parmi ses fonctions de par sa position dans la phrase, *en* peut  tre attribut « Les  tudiants de Cocody ressemblent d'esprit et de fa on   ceux de Bouak . Et *c'en*  taient. ».

Evoquant une partie d'un ensemble *en* est compl ment d'objet ou s quence de verbe impersonnel. Dans cet emploi, il repr sente aussi bien des personnes que des choses et il est souvent en rapport avec un mot de quantit  (num ral, ind fini, adverbes) comme l'attestent les phrases suivantes :

P1= Si vous ne choisissez pas d'avocat, nous *en* d signerons un d'office. (A. Camus, cit  par R.L., Wagner et J. Pinchon dans *Grammaire du fran ais classique et moderne*)

P2= Ils s'entretenaient avec ses coll gues du jury des nouvelles arriv es le matin. Il y *en* avait d'incertaines de fausses. (A. France, cit  par R.L., Wagner et J. Pinchon) (Idem)

Dans sa fonction de compl ment d terminatif ou compl ment d'agent d'un verbe, *en*, le plus souvent, est l' quivalent d'un compl ment construit avec la pr position *de*.

*En* alterne avec les pronoms personnels *de lui, d'eux, d'elle (s)*. On dit habituellement, dans ce cas, que le pronom personnel renvoie   une personne, le pronom *en*   une chose.

(Ex : nous parlions d'elle (de B n dicte). /Nous *en* parlions (de ce probl me).).

Cependant le pronom *en* peut  voquer une personne, surtout avec un verbe qui admet pour compl ment un substantif  voquant aussi bien un anim  qu'un inanim  (dire de, faire de, obtenir de, parler de, etc.) ce qui permet d'avoir un pronom atone ant pos  pour repr senter un compl ment construit avec *de* comme on a *lui* (il lui parle) pour les compl ments construits avec   :

P3= Aimez Monsieur de Rubempr , prot gez-le, faites-en tout ce que vous voudrez, mais ne demeurez pas ensemble. (Balzac, cit  par R.L., Wagner et J. Pinchon) (Idem)

Comme on le constate, *en* (*pronom*) joue le r le de repr senteur d'un  l ment linguistique (anim ) dans une phrase et souvent inanim  m me si dans certaines locutions o  on le rencontre, il n'est pas possible de l'analyser comme tel, car il a perdu toute valeur de repr senteur : *Il en va de m me, s'en prendre   quelqu'un*, etc. locutions dans lesquelles il serait difficile syntaxiquement de trouver un repr senteur du pronom *en*. Le pronom *en* s'emploie ainsi « seul » dans le cas de la pronominalisation d'un  l ment linguistique (anim  ou pas) dans une phrase. Mais ce n'est pas toujours le cas dans la pratique de certains usagers de la langue de Moli re comme supra indiqu  dans l'introduction.

## 3. L'incompatibilit  du pronom « en » et de la pr position « de » dans un emploi simultan 

Nous le notions pr c demment dans la deuxi me partie du travail que *en* s'emploie seul syntaxiquement surtout en situation de pronominalisation et qu'il a pour r le essentiel de repr senter un  l ment linguistique dans la phrase. M me si dans certains cas, on peut

avoir un emploi concomitant de *en* et de *de* comme l'atteste l'exemple cité plus haut (*Il en va de même*). Ici cela est possible à cause de l'organisation syntaxique de la phrase.

Soit la réécriture de  $P = Il\ en\ va\ de\ même$ .

$P \rightarrow SN + SV$

SN = *Il* est complété par *en* pronom ? On ne saurait le déterminer car il ne représente pas un élément précis dans la phrase. Aussi, dans *Il en est de même*, on se trouve face à la même difficulté de détermination d'un élément précis dans la phrase.

Dans le syntagme verbal (SV), on a  $SV = V + SP$  de *V*, c'est-à-dire qu'on a un SP qui contient une locution prépositive appartenant au syntagme verbal. On peut donc conclure que le pronom *en* ne reprend ou n'alterne avec aucun élément dans la phrase. Or dans notre corpus réalisé à travers des propos de locuteurs en situation de communication :

- Je m'en fous de Koffi (Locuteur ivoirien au cours d'une réunion de village) ;
- Je m'en fous de ce colloque (Locuteur au campus universitaire de l'Université Houphouët-Boigny) ;
- Je m'en fous de lui (Etudiant de l'Université Houphouët-Boigny) ;
- Je m'en fous de quelqu'un (Shado Christ, artiste chanteur ducoupé-décalé).

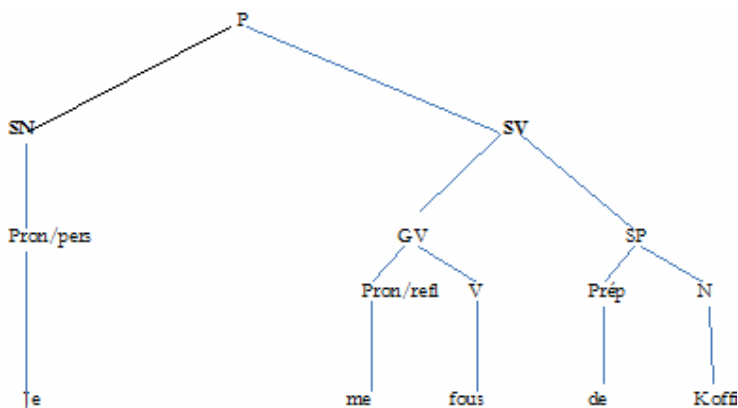
Tel n'est pas le cas. Essayons de les analyser à travers ces représentations arborescentes.

### 3.1. A travers un syntagme prépositionnel contenant un nom animé

Soit la phrase :

*Je me fous de Koffi.*

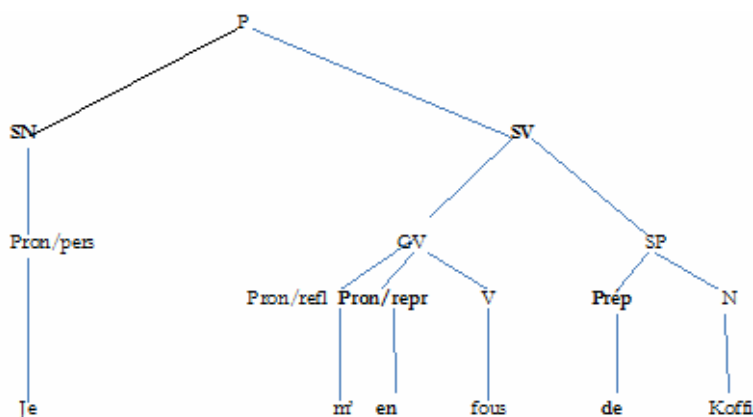
En voici la représentation arborescente :



On constate que le syntagme verbal (SV) met en exergue un groupe verbal (GV) et un syntagme prépositionnel (SP). Le GV se limite à un pronom réfléchi (*me*) et au verbe (*fous*) conjugué à la première personne du singulier dû au fait que le syntagme nominal est le pronom personnel (*je*). On remarque bien la marque (*s*) à la terminaison du verbe « *fous* », verbe du troisième groupe. Quant au syntagme prépositionnel, il est composé de la préposition (*de*) et du nom propre (*Koffi*). Ici, il n'y a aucune difficulté à appréhender la

justesse de la phrase car dans la norme, on peut dire qu'on se fout *de* + *Nom propre* comme cela est aussi valable pour un non commun (*se foutre de ce colloque*).

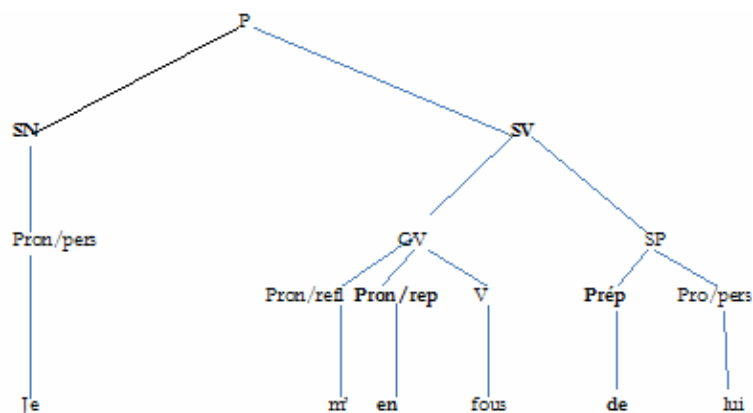
Or, dans la phrase : *je m'en fous de Koffi*, repr sent e ci-apr s :



On note, l'ajout d'un  l ment nouveau dans le GV, en l'occurrence le pronom repr sentant (en). On est d s lors confront    une difficult  d'ordre interpr tatif. Ce pronom repr sentant, repr sente quel  l ment linguistique dans cette phrase,  tant donn  que la s quence *de Koffi* (pr position + Nom propre) cens   tre repr sent e par la r gle de pronominalisation est syntaxiquement pr sente dans cette repr sentation ? En r alit , ce pronom qui est plac  entre le pronom r fl chi (me) et le verbe (fous) n'a pas sa raison d' tre et surcharge syntaxiquement la phrase. Cette phrase, m me si elle peut  tre interpr table car comme le dit le linguiste N. Chomsky, (1969 : 119) : « Une phrase est interpr table, si un locuteur peut la comprendre, c'est- -dire lui donner un sens selon les r gles s mantiques de la langue en question. » C'est ce que soutiennent  galement Riondet et Ricours (2008 : 7) pour qui « un texte ne vit que s'il est interpr t . Sans quoi, il n'est qu'un bruit aux oreilles ou du noir sur fond blanc. »

Au regard de ces deux conceptions, nous pouvons affirmer que la phrase ci-dessus est interpr table car le r cepteur sait plus ou moins le message que donne l' metteur et ce, en marge de la norme syntaxique.

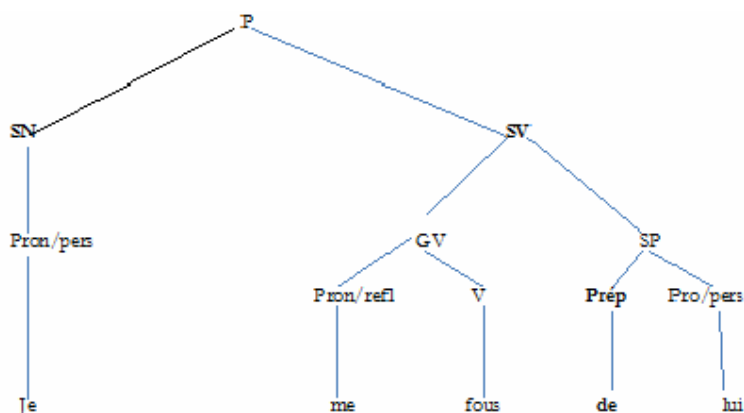
Nous faisons la m me analyse avec la repr sentation qui suit :



Ici, on observe également le même phénomène de surcharge syntaxique. Alors que le nom propre « Koffi » est pronominalisé et que le pronom représentant (lui) est présent, le locuteur introduit un autre pronom représentant, c'est-à-dire (en). Comme nous le soutenions avec Chomsky, Riondet et Ricoeur, la phrase peut avoir un sens, mais elle n'est ni grammaticale ni acceptable. En effet, pour juger de la grammaticalité d'un énoncé quelconque comme le soutient Kyeong-soo, (2011 : 11), c'est voir s'il est ou non, conforme aux règles de la grammaire de la langue en répondant à des questions comme : cet énoncé appartient-il à la langue ? Est-il bien formé ?

De cette définition, on peut retenir l'idée selon laquelle l'analyse de la grammaticalité tient compte de la structuration ou de la combinaison des constituants de la phrase, de leur formation. Cette composition doit, en effet, se fonder sur le modèle du Sujet-Verbe-Complément (SVC), Sujet-Verbe (SV) ou Verbe-Complément (VC). Par ailleurs, un autre aspect important à mentionner est que l'analyse de la grammaticalité ne tient pas compte du sens de la phrase.

Cette phrase n'est pas non plus acceptable dans la mesure où pour Dubois (1970 : 107), « un énoncé est acceptable quand il est à la fois grammaticale, c'est-à-dire généré par les règles de la grammaire et facilement compris ou naturellement émis par les sujets parlants ». Nous retenons ainsi que pour qu'une phrase soit acceptable, elle doit être en phase avec les règles de la langue en question et facilement compréhensible. Mais, ici, si la deuxième condition semble recevable, la première qui concerne la structuration des éléments linguistiques dans une phrase fait défaut. Elle est agrammaticale. Ainsi, la phrase grammaticale, acceptable et interprétable doit être celle de la représentation qui suit :



Dans le GV, on note l'absence du pronom représentant « en » comme dans les structures précédentes. Le SP pronominalisé est représenté par la préposition « de » + le pronom personnel « lui ». Alors, il serait superfétatoire de convoquer un autre pronom représentant en l'occurrence le pronom « en », processus créant par conséquent une sorte de surcharge au niveau de la structure syntaxique de la phrase. Cette analyse est aussi valable pour un SP contenant un pronom personne indéfini comme dans la phrase : *je m'en fous de quelqu'un*.

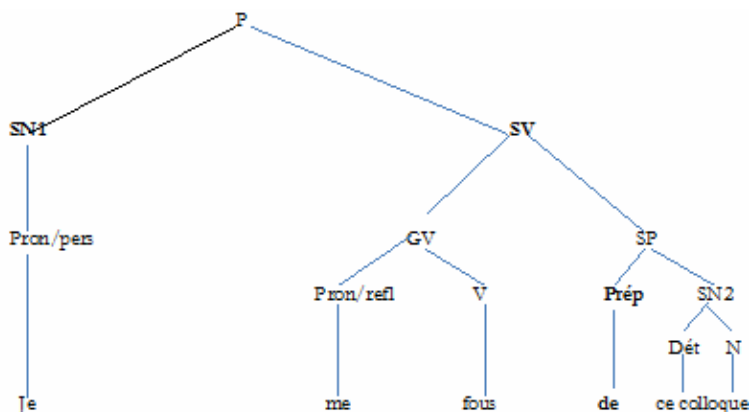
Qu'en est-il de la pronominalisation concernant les phrases où le SP contient un nom inanimé ?

### 3.2. A travers un syntagme pr positionnel contenant un nom inanim 

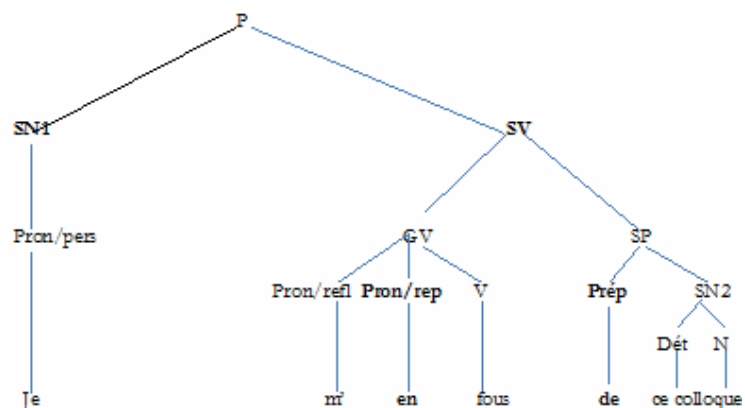
Soit la phrase :

*Je me fous de ce colloque.*

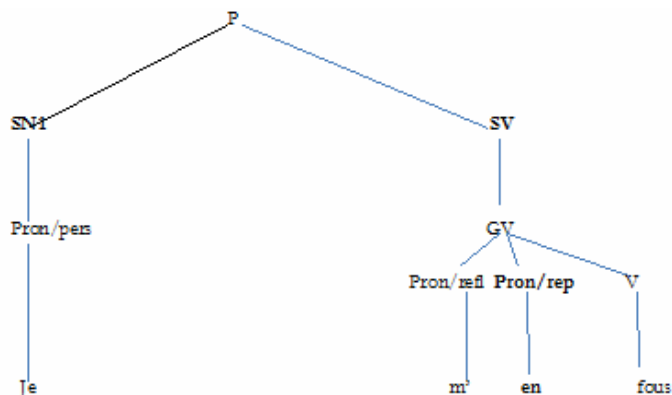
On aura la repr sentation ci-apr s :



Dans la sous-cat gorisation des noms, « colloque » fait partie des noms dits « -anim s et -humains ». C'est un nom inanim  contrairement   un nom propre comme « Koffi » analys  pr c demment. Ce qui explique que le SP dans cette phrase doit  tre pronominalis  en convoquant exclusivement le pronom repr sentant « en » diff rent de la pronominalisation dans un SP contenant un nom anim .



Dans cette repr sentation arborescente, le locuteur semble respecter cette norme mais la question de la surcharge demeure : On remarque un SV contenant un GV compos  d'un pronom r fl chi, du pronom repr sentant le SP et du verbe noyau (SV= Pron refl + Pron rep+ V). Or le SP= Pr p +D t +N est bel et bien pr sent dans la phrase concomitamment avec son repr sentant en l'occurrence le pronom « en ». Pour que la norme de la pronominalisation soit respect e, il faudra observer le sch ma suivant :



Ici il n'y a plus de SP dans le schéma puisque son représentant s'y trouve déjà. Le pronom « en » représente tout le syntagme prépositionnel pronominalisé. Ainsi, l'on évite la surcharge syntaxique liée à cette phrase.

Aussi pour rendre le contenu sémantique, l'on peut avoir recours à un emploi anaphorique. En effet, l'anaphore est une relation entre deux expressions linguistiques dont l'une dite anaphorique ou « anaphorisant » ne peut être associée à un référent que par l'intermédiaire de l'autre dite « anaphorisée » ou « terme source ». Ex. **L'une** des deux filles, celle qui paraissait la plus inquiète,... » D. Maingueneau (2013 : 65). Elle s'oppose à la cataphore qui, elle, est considérée comme une relation analogue, sauf que le terme anaphorique précède sa source. Ex. « Tu ne la vois pas, **la clef de la voiture** ? » (p. 57). Si on part de cette définition de Maingueneau on aura :

(De) *Ce colloque, je m'en fous* dans laquelle « ce colloque » est utilisée de manière anaphorique ou encore est une mise en emphase, terme sur lequel on insiste dans la phrase où sur lequel on focalise l'attention.

Comment peut-on conclure cette contribution relative à ce sujet ?

### Conclusion

Cette expression, « *s'en foutre de quelqu'un ou de quelque chose* » qui nous a servi de corpus dans cette étude est fréquente dans le parler de locuteurs ivoiriens, qu'ils soient instruits (enseignants, étudiants, élève, etc.) ou non (ceux n'ayant jamais bénéficié d'instruction dans une école). Alors que le pronom « en » ainsi que la préposition « de » qui appartient à un syntagme prépositionnel dans ce cas d'espèce ne devraient pas être utilisés de façon concomitante dans une structure syntaxique, ces locuteurs le font nonobstant la pronominalisation de ce syntagme. Ainsi donc, à travers la perspective générative du structuralisme, nous avons pu rendre compte de ce phénomène langagier courant aussi bien dans des centres de formation que dans la rue en Côte d'Ivoire. Cette manière d'utiliser ces deux classes de mots demeure à la limite superfétatoire, c'est-à-dire crée une incidence conformément à la norme grammaticale.

### Bibliographie

- CHOMSKY, Noam, (1969), *Structures syntaxiques*, Paris, Edition du seuil.
- DELAVEAU Annie, (2001), *Syntaxe, La phrase et la subordination*, Paris, Armand Colin.
- DUBOIS Jean, LAGANE, Ren , (1989), *La nouvelle grammaire du fran ais*, Paris, Larousse.
- GREVISSE, Maurice, (2009), *Le petit Grevisse, grammaire fran aise*, Bruxelles, De boeck Duculot.
- GREVISSE, Maurice, (1993), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- KYEONG, S. L., (2016), « L'interpr tation des erreurs du fran ais chez les apprenants », 08 juillet 2016.
- LAGANE, Ren , (2014), *Difficult s grammaticales*, Paris, Larousse.
- MAINGUENEAU, Dominique, (2013), *Syntaxe du fran ais*, Paris, Hachette.
- NIQUE, Christian, (1991), *Initiation m thodique   la grammaire g n rative*, Paris, Armand Colin.
- RIONDET O., RICOEUR, P., (2008), « Le texte, le r cit et l'histoire », dans *Bulletin des biblioth ques de France*, bbf : T.53, N 2, p. 7.
- WAGNER Robert Lagarne, PINCHON, Jacqueline, (1986), *Grammaire du fran ais classique et moderne*, Paris, Hachette.

### Webographie

- [www.bertrandboutin.ca/folder\\_151\\_grammaire/l\\_c\\_en\\_et\\_dans.htm](http://www.bertrandboutin.ca/folder_151_grammaire/l_c_en_et_dans.htm)
- [Grammaire.reverso.net/3\\_1\\_26\\_en\\_pronom.shtml](http://Grammaire.reverso.net/3_1_26_en_pronom.shtml)
- Wikip dia : <file:///c:/users/Compaq/Downloads/transgrssion>